

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - INAUGURATION le mercredi 31 octobre 2018



Démarrée en mai 2018, créée par la délibération du CM du 20 septembre, la « BMC » vous invite à venir fêter son inauguration pendant les congés de Toussaint



Au programme, dès 14h30 :

- Des jeux, enfants mais aussi adultes, avec la MJC du Briançonnais
- Un conte en musique « Une journée aux pays des fées » et maquillages, avec

l'association Filène (offert par l'Association Les enfants de Cervières)

- Un goûter (offert par la mairie) gâteaux maison bienvenus
- A la nuit, une tournée des chaumières « des bonbons ou un sort » pour ceux qui veulent fêter Halloween
- Et autres propositions que vous pouvez faire d'ici là, contact: 06.72.85.87.46

Venez nombreux vous amuser, découvrir les ouvrages de la bibliothèque, et développer la convivialité communale !

RDV à la salle polyvalente

HORAIRES DECHETERIE DE FONTCHRISTIANNE

Du lundi au vendredi	9h00/12h00 13h30/17h00
Samedi	9h30/12h00
Dimanche et férié	Fermé

STOP AUX INCIVILITES

- triez vos déchets
- respectez les points de collecte, ne rien déposer en dehors des containers
- déchets verts, matériaux, cartons, produits polluants, encombrants etc... sont à déposer en déchèterie.

SAISON D'HIVER 2018/2019

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, un article met fin à la mise disposition de la vaisselle de table jetable en plastique en 2020.

La commune a décidé de créer dès à présent ses propres gobelets réutilisables avec la création également d'un visuel. Ils serviront à l'occasion de différentes manifestations et fêtes locales. Des gobelets seront également offerts à chaque acheteur du Nordic Pass saison ski de fond 2018/2019 (Massif, Escarton ou Domaine). Par ailleurs, la vente en ligne des pass saison au tarif « super primeur » vient de se terminer le 30 septembre, avec un total de 277 ventes pour le site nordique de Cervières, ce sont 15.5 % de mieux que l'année précédente. En attendant la neige, merci à toutes les personnes qui nous ont fait confiance encore cette année en attribuant leur achat à la commune de Cervières!



Les candidatures de Cervières auprès de Nordic Alpes du Sud pour deux événements cet hiver ont été retenues. Deux RDV à noter :

Mercredi 2 janvier 2019:
SNOOC EVENT
Dimanche 24 février 2019 :
FESTI'NORDIC

UNE NOUVELLE SIGNALISATION POUR PRÉVENIR DES RISQUES D'AVALANCHE

Ces nouveaux pictogrammes, associés à des codes couleurs différents et des messages informatifs clairs sur l'importance et l'étendue des risques, symbolisent les cinq niveaux de risques d'avalanche (très fort, marqué, limité et faible), alors qu'ils n'étaient auparavant représentés que par trois drapeaux (jaunes, à damier jaune et noir et noirs). Harmonisés sous l'égide de la Fédération des services européens de prévision du risque d'avalanches (EAWS), ils sont d'ores-et-déjà utilisés dans la plupart des pays européens mais également dans d'autres régions du monde. En France, après avoir fait l'objet d'une expérimentation la saison passée dans une dizaine de stations de sports d'hiver, ces cinq pictogrammes ont été formalisés par l'Association française de normalisation (AFNOR) fin 2016, avant le début de la saison hivernale. Ils sont depuis également utilisés dans les bulletins d'estimation du risque d'avalanche (BRA) diffusés par Météo France et sur les domaines skiables. Ils remplaceront progressivement les traditionnels drapeaux qui devraient disparaître définitivement d'ici 2020.

Pictogramme	Niveau de risque	Couleur	Message sur les conditions de pratique, l'importance et l'étendue du risque
	5 - TRÈS FORT		Conditions très défavorables
	4 - FORT		Forte instabilité sur de nombreuses pentes
	3 - MARQUÉ		Instabilité marquée, parfois sur de nombreuses pentes
	2 - LIMITÉ		Instabilité limitée le plus souvent à quelques pentes
	1 - FAIBLE		Conditions généralement favorables

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS / C. LIONNET / D. BAS



Pour faire partie de la liste de diffusion de la Mairie, et recevoir le bulletin d'informations, envoyez vos coordonnées par email : cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 29 - SEPTEMBRE 2018

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

Microcentrale EDC : L'aboutissement d'un grand projet



Le point en septembre 2018:

Après un hiver à l'étiage sévère, mais fortement enneigé, voici un premier bilan de fonctionnement de la centrale de Cervières.

Sur les trois premiers mois de l'année, les manques de précipitations automnales (2017), et une arrivée massive de neige, ont engendré une très faible production, avec des périodes de chômage technique pour manque d'eau.



Dès avril avec le redoux, le bassin versant a commencé à fondre avec une production mensuelle de quasiment 700 000 kWh. Les 3 mois suivants (mai, juin et juillet) ont quant à eux été très productifs pour une vente à EDF Obligation d'achat de 5.6 millions de kWh, soit la consommation de pratiquement 2800 habitants.

Depuis le mois d'août, malgré la fin de la fonte et le manque de précipitations, le groupe de production ne s'est jamais arrêté de produire de l'électricité et continue sur sa lancée, dans l'attente des pluies d'automne.

Bien évidemment le suivi de production de la centrale continue et les premières années de production nous permettront de faire un bilan plus exhaustif.



Afin de partager ce succès, et après une inauguration en avant-première avec les habitants de Cervières début juin, EDC a inauguré la centrale hydroélectrique de Cervières, le 1^{er} octobre en présence des officiels. (photos)



ALEX HUGO - Lusagne: un peu, beaucoup de Cervières !



Sans surprise, la diffusion récente des 3 épisodes inédits de la série tv « Alex Hugo » sur France 2 a été un gros succès, avec un audimat crescendo et une tête d'audience pour chaque épisode:

Épisode 9 « marche ou crève » le 29 août: 4.5 millions de téléspectateurs

Épisode 10 « pour le meilleur et pour le pire » le 5 septembre: 4.8 millions

Épisode 11 « celle qui pardonne » le 12 septembre: 5.1 millions

Même la rediffusion de l'épisode 6 « les amants du levant » le 19 septembre, était tête d'audience également avec 3.9 millions de téléspectateurs.

Cette année, 3 épisodes seront encore tournés dans nos belles vallées Briançonnaises.

Cervières est toujours à l'honneur dans chaque épisode, la commune accueille de nombreuses journées de tournage et l'on retrouve beaucoup de paysages, de hameaux, de maisons... que l'on reconnaît plus ou moins facilement.

Et pour mettre tout le monde d'accord, les bureaux de police rurale de la série sont bel et bien installés à Cervières dans les locaux de l'ancienne école. Donc oui, « Lusagne » la commune imaginaire où vivent et travaillent Alex Hugo et son collègue Angelo, est bien la commune de Cervières!



Photos 1: Tournage d'une cascade dans la vallée des Fonts le 2 juillet 2018 (ép.13)

Photos 2: Tournage village/rue de la mairie le 3 octobre 2018 (ép.14)



FETE DE LA SAINT MICHEL

Cette année la fête de la St michel, qui a eu lieu le dimanche 30 septembre, a été le partenariat entre l'association « Cervières Sports et fêtes » et le nouveau repeneur du bâtiment du Rochebrune rebaptisé « **ô sommet** ». L'ouverture n'est prévue que pour l'hiver prochain, mais il a ré-ouvert ses portes aux Cerveyrins pour ce moment de convivialité et de partage. L'occasion de faire connaissance avec le nouveau gérant Phillipe, Yann son associé, ainsi que son équipe.
Au programme de cette journée: Repas du midi où 68 personnes s'étaient préalablement inscrites (photo), messe à l'église Saint Michel, et apéritif en fin de journée dans les locaux de l'ancienne école.

On fait le point

Réfection de l'enrobé de la « rue du stade » et de la rue derrière le Musée
Réfection de la toiture de la Chapelle Saint Jean au Laus (photo)
Réfection de la passerelle de la source des Fontenils (photo)



TRAVAUX A VENIR

Dans les tout prochains jours plusieurs chantiers devraient être entrepris où finalisés :

- Réfection de la dernière partie du mur de soutien de la rue du stade
- Pose de glissières de sécurité rue du stade et derrière le musée
- Pose de candélabres au hameau de Terre Rouge
- Remplacement des canalisations eau potable, assainissement et pose d'une conduite eau pluviale dans la rue du tank à lait
- Evacuation des coulées de boue de l'été sur la route des Fonts

ENQUETES PUBLIQUES

L'ENQUETE PUBLIQUE relative à la mise en conformité des périmètres de protection du **captage en eau potable du Blétonnet**, s'est déroulée du 10 au 28 septembre 2018.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Pierre Chamagne, rendra son rapport et conclusion dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Celui-ci sera consultable en Mairie.

PROJET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le zonage est un document de programmation de l'assainissement qui a pour objectif de déterminer les zones du territoire intercommunal pour lesquelles les eaux usées seront traitées sur le mode collectif ou le mode non collectif. Il sera procédé à une enquête **publique du 22 octobre au 22 novembre 2018**. Un dossier sera disponible en Mairie aux jours et heures d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

CARRIERE DU LASSERON

Une petite campagne d'exploitation est programmée avant les premières neiges. Campagne qui doit être précédée par la réalisation des travaux demandés par l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation et en particulier la réalisation d'un merlon végétalisé le long de la zone d'extraction.

Il est rappelé que les habitants de la commune bénéficient de la gratuité de 5 tonnes par an et par foyer de granulats sur le site de Prelles de la Routière du Midi (hors blocs d'enrochement et granulats d'ornement).

Les bons d'enlèvements sont à retirer en mairie.

VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

Les deux parcelles constructibles restantes disponibles à la vente ont fait l'objet de publicités, dont notamment une annonce sur le site « le Bon Coin ».

Les candidats ayant manifesté leur intérêt seront prochainement reçus par une délégation du conseil municipal. L'objectif étant de concrétiser ces deux ventes avant la fin de l'année.

AFFOUAGE

Un forestier doit réaliser l'abattage de la coupe dite en « régie » si possible avant la neige ou au plus tard au printemps. La distribution des bois est programmée pour le début de l'été 2019.

Concernant la coupe dite « sur pied », son marquage devrait être réalisé à la fin du mois d'octobre avec affectation des lots début novembre. L'information sera diffusée par l'affichage habituel.

L'OFFICE DE TOURISME DU BRIANCONNAIS

La loi NOTRe a rendu obligatoire le transfert de la compétence « Promotion du Tourisme » aux Communautés de Communes. Sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), un office de tourisme intercommunal a été créé sous forme associative et regroupe les communes de La Grave-La Meije, Villar d'Arène, Né-vauche, Val-des-Prés, Villard-Saint-Pancrace, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Pierre et Cervières. Serre-Chevalier et Montgenèvre resteront indépendants, car ils bénéficient d'un classement touristique.

REFORME DE LA TAXE DE SEJOUR

Une **réforme de la taxe de séjour** interviendra à compter du **1er janvier 2019**. Son cadre a été fixé par les articles 44 et 45 de la loi de finances rectificative pour 2017. Aujourd'hui cette taxe va être instaurée au niveau de l'intercommunalité à compter de 2019, année qui sera mise à profit pour harmoniser les tarifs ainsi que le mode de perception.

Les points principaux de la réforme de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2019 :

- * **Prélèvement obligatoire de la taxe de séjour par les opérateurs numériques intermédiaires de paiement** (Airbnb, Abritel, Gîtes de France, Booking...)

Ceux qui passent par ces plateformes ne devront plus réclamer la taxe de séjour auprès des clients sauf pour les locations « en direct ».

- * **Changement de la grille des tarifs**

La grille des tarifs de la taxe de séjour va changer. Il y a 2 cas de figures :

- **Votre hébergement est classé** : comme aujourd'hui, il faudra appliquer le tarif figurant dans la nouvelle grille correspondant au classement.

- **Votre hébergement est non classé** : nouveau mode de calcul de la taxe de séjour avec la création d'un pourcentage.

- * **Fin des équivalences labels/classement au 31/12/2018**

Les équivalences entre les labels et les étoiles ne seront plus possibles. Seul comptera le classement en étoiles (ATOUT France) de votre hébergement.

- * **Les déclarations devront se faire via une plateforme « Nouveaux Territoires »**

(dans un second temps pour Cervières)

- * **La taxe de séjour est perçue sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre**

Une information complète sera transmise à tous les hébergeurs dès que possible et une réunion sera programmée à l'automne pour expliquer toutes les répercussions de cette réforme et le nouveau fonctionnement de la taxe de séjour.

Les tarifs 2019 ont été votés par délibération du Conseil municipal de Cervières le 20/09/2018

Pour faire classer dès à présent votre logement, il faut prendre contact avec l'ADDET

(Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes)

Contact : Emilie MICHELET emilie.michelet@hautes-alpes.net 04.92.53.22.00

<http://classement.hautes-alpes.net/>



Le recensement de la population de la commune de Cervières aura lieu en 2019

Du 17 janvier au 16 février 2019

Toutes les précisions seront données dans le prochain bulletin municipal (décembre)

RECTIFICATIF : Numéro 28 de juin 2018, page 3, sites d'escalade:

Le site des Aittes n'est pas classé « terrain d'aventure »

RAPPEL: Ouverture des bureaux de la Mairie au public:
LUNDI ET MERCREDI : 9H-12H 14H-16H30
VENREDI : 8H30-11H30
MARDI ET JEUDI: FERMÉ

MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU 05100 CERVIERES
04.92.20.42.42
cervieres@ccbrianconnais.fr



ETAT CIVIL

Ils se sont mariés !

Patsy PENAVERE
et Yann MARQUIER
Le 28 juillet

Domiciliés au chef lieu
Bât. de la Mairie

